

- Le mensonge en politique est aujourd'hui traqué de toutes parts.
- Souvent profitable à court terme, il finit toujours par se retourner contre le menteur.
- Certains décideurs y ont laissé leur peau, d'autres ont compris plus vite.

Éclairage Alice Dive

Cela finit toujours par se savoir. Tôt ou tard. Le mensonge, en politique, est aujourd'hui traqué de toutes parts. Et c'est heureux. Elio Di Rupo, l'un des hommes politiques les plus populaires de notre pays, l'a bien compris. À l'hiver 2011, lorsqu'il accède au poste de Premier ministre, il aura cette phrase, savamment placée dans l'un de ses premiers discours: *"Nous nous devons de dire la vérité aux gens."* Les perspectives de croissance du pays ne sont alors pas bonnes, la Commission européenne menace la Belgique de sanctions si celle-ci n'adopte pas un budget strict pour 2012 et n'entreprend pas des réformes économiques et sociales considérables.

Elio Di Rupo n'a donc pas déclaré ceci: *"Nous nous devons de dire toute la vérité aux gens."* Il a dit *"la vérité"*, seulement la vérité. C'est sans contester l'un des premiers points qu'il nous faut clarifier d'emblée. Celui de la confidentialité. *"Il y a des choses que l'on ne dit pas. Si vous demandez à Alexander s'il a vu le Pape et que c'est confidentiel, il vous dira qu'il ne l'a pas vu. Ce qui n'est pas mentir"*, soutient Herman De Croo, ministre d'État et père du Premier ministre actuel. Qui poursuit: *"Un Premier ministre ou un président de la République détient un tas d'informations confidentielles, de secrets d'État ou militaires. Winston Churchill savait que la Royal Navy allait attaquer une partie de la flotte française et, s'il le révélait, il perdait son secret militaire. Ce n'est pas mentir."*

Sur sa très longue carrière politique, Herman De Croo assure n'avoir jamais menti: *"Il y a des choses que je n'ai pas dites car elles étaient confidentielles, mais je ne crois pas que j'aie menti délibérément, en connaissance de cause."* On soulignera qu'il ne faut pas confondre ici la confidentialité, qui se justifie par la sauvegarde d'un intérêt supérieur, et ce qui relève de la dissimulation. Lorsqu'un ou une ministre en fonction décide, par exemple, d'ignorer un avis déplaisant du Conseil d'État – ce qui s'est déjà produit en Belgique –, c'est de la dissimulation et, donc, un mensonge.

#### Un "mauvais" calcul stratégique

Le mensonge se décline en fait sous de multiples formes. Dans le domaine de la chose publique comme dans d'autres sphères de la vie, il s'apparente avant tout à un acte délibéré, volontaire et qui trompe la vérité dont on a la certitude qu'elle existe.

En juillet 2011, au moment des négociations pour la formation du gouvernement fédéral, le président des nationalistes flamands, Bart De Wever, avait véhiculé plusieurs mensonges que des négociateurs et journalistes avaient fini par mettre au jour. Commentant la note du socialiste francophone Elio Di Rupo, alors formateur, Bart De Wever avait entre autres déclaré lors d'une communication à la presse que le texte ambitionnait de

*"Si vous demandez à Alexander s'il a vu le Pape et que c'est confidentiel, il vous dira qu'il ne l'a pas vu. Ce qui n'est pas mentir."*

Herman De Croo  
Ministre d'État

En mai 2019, en pleine campagne, les libéraux avaient accusé les écologistes de vouloir taxer la viande. Ce qui s'était avéré être un mensonge.

*"supprimer le bilinguisme"* en Belgique ainsi que les garanties dont jouissent les Flamands dans le fonctionnement de la Région bruxelloise. Ce qui s'était révélé une affirmation mensongère. Cinq mois plus tard, et au terme de 541 jours de crise politique, la coalition "Papillon" (en référence au nœud du nouveau Premier ministre) était née. Avec cet enseignement, sans doute: s'il est profitable sur le court terme, le mensonge se révèle toujours domageable sur le long terme.

*"Il finit toujours par se retourner contre le menteur"*, observe Ermeline Gosselin, experte en communication chez Gosselin & de Walque et ancienne porte-parole au sein de cabinets ministériels belges. Elle explique: *"Si on veut durer en politique, on ne doit pas mentir. J'en suis intimement convaincue. Et mon éthique personnelle, lorsque je travaillais pour des hommes et femmes politiques, mais qui est toujours la mienne aujourd'hui, est de dire que, lorsque je connais une information que je ne peux pas communiquer, je le dis texto aux journalistes: 'Je le sais, mais je ne peux pas vous le dire.' Je suis persuadée que c'est en tenant de tels discours véridiques que l'on construit des relations de confiance durables avec l'ensemble de ses interlocuteurs."*

Pour l'intéressée, le mensonge est non seulement une faute éthique, mais il est aussi un mauvais calcul stratégique. *"Tout finit par se savoir. C'est d'autant plus vrai aujourd'hui, à l'heure du numérique. Il y a plus de contrôle qui est exercé par les journalistes, mais aussi par les réseaux sociaux. Une parole qui est prononcée lors d'un Conseil des ministres restreint (kern), d'une soirée militante ou au parlement peut très vite apparaître sur les réseaux sociaux et être 'fact-checkée'."*

Herman De Croo, pour sa part, a trouvé la parade pour éviter de dire un mensonge. *"On peut affirmer que l'on ne sait pas. Je l'ai toujours dit à Alexander: il ne faut jamais mentir au Parlement, aux citoyens. Il y a des milliards d'informations qui circulent, les hommes et femmes politiques en connaissent peut-être 150. Nous ne sommes pas omniscients [...]"*

#### En campagne, les mensonges foisonnent

Le mensonge par ignorance est en effet fréquent en politique. Parfois, lorsqu'ils sont acculés par une question dérangeante, certains politiques peuvent mentir en confondant l'absence de preuve et la preuve de l'absence. C'est en fait une faute coupable qui peut avoir valeur de mensonge. C'est ce que le professeur de rhétorique et chroniqueur français Clément Viktorovitch appelle le *"sophisme par ignorance"*: il consiste à prétendre que, parce que l'on ne peut pas prouver qu'une chose existe, alors elle n'existe pas. Ou à l'inverse que, parce qu'on ne peut pas prouver qu'une chose n'existe pas, alors elle existe. Ce raisonnement a par exemple été fréquemment utilisé dans les débats qui ont ponctué la pandémie de coronavirus, notamment au sujet des vaccins, de leur efficacité et de leurs présumés effets secondaires.

Les campagnes électorales, aussi, sont propices à

# Peut-on gouverner sans mentir ?

L'émergence de mensonges en tout genre. L'objectif: décrédibiliser l'adversaire politique et lui raffer ses électeurs. En mai 2019, trois semaines à peine avant le scrutin électoral, les libéraux avaient accusé les écologistes de vouloir taxer la viande dans un clip de campagne diffusé sur les réseaux sociaux. La vidéo avait fait l'effet d'une petite bombe. La mesure n'était pourtant inscrite nulle part dans le programme d'Écolo, ni même dans celui des verts flamands, Groen. La fausse information avait trouvé son origine dans un communiqué de presse véhiculé par un parlementaire Groen dont le contenu n'avait pas fait l'objet d'une validation officielle par l'état-major du parti. Une "aubaine" pour le Mouvement réformateur, qui, cherchant à grappiller des parts de marché électorales à Écolo, n'avait pas hésité à surfer sur ce mensonge.

*"C'est vrai que certains peuvent tomber dans le piège de mentir durant les campagnes électorales, déplore Ermeline Gosselin, experte en communication chez Gosselin & de Walque. Il y a beaucoup de candidats, une multitude de débats, une pression importante et les attaques viennent de partout. Je maintiens toutefois que c'est une erreur à la fois éthique et stratégique de mentir car les citoyens ne sont pas dupes. Tôt ou tard, cela finit par se savoir. La confiance avec le citoyen est alors définitivement rompue et la communication devient impossible."*

## Le dupeur qui se dupait lui-même

Car, il faut aussi le souligner, le problème

de l'usage du mensonge en politique ne se limite pas à la simple invocation d'un "droit" à l'employer. S'autoriser à mentir, en pleine campagne électorale, à des adversaires politiques n'épuise pas la question de savoir ce que le mensonge fait au menteur lui-même. Il y a quelques années, dans l'hémicycle de la Chambre, un parlementaire avait ainsi envoyé à l'adresse d'une ministre, alors sur la sellette: *"Vous mentez tellement qu'on ne peut même pas croire le contraire de ce que vous dites."*

La philosophe Hannah Arendt raconte à ce propos l'anecdote médiévale d'un guetteur qui, ayant sonné une fausse alarme, fut le premier à se réfugier derrière les remparts pour se défendre des assauts d'un ennemi imaginaire. Le problème n'est pas seulement ici que la crédibilité du menteur s'érode à force qu'il mente, mais aussi que celui-ci, emporté par le pouvoir d'une parole devenue autonome, perd progressivement les moyens de distinguer ce qu'il dit de ce qu'il pense, ce qu'il raconte de ce qu'il devrait s'efforcer de vérifier. Englué dans ses propres mensonges, le menteur finit par se mentir à lui-même.

Hannah Arendt avait prévenu en ces termes: *"Dans le domaine politique, où le secret et la tromperie délibérée ont toujours joué un rôle significatif, l'autosuggestion représente le plus grand danger: le dupeur qui se dupe lui-même perd tout contact, non seulement avec son public, mais avec le monde réel, qui ne saurait manquer de le rattraper, car son esprit peut s'en abstraire mais non pas son corps."*

